



Lumes - mairie



130.000 habitants
65 communes

Lettre hebdomadaire d'information - 2^e année

Numéro 5 - 5 février 2016

Mutualisation : il y a un pilote dans l'avion

vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr

La mutualisation des services entre Ardenne Métropole et les communes qui le souhaitent a constitué l'an dernier un axe fort des actions de notre communauté d'agglomération. Il va en être de même cette année, avec une nouveauté, un comité de pilotage qui s'est réuni pour la première fois le 27 janvier. L'ordre du jour était dense : y figurait entre autres la nouvelle rédaction des conventions de mutualisation, la validation du bilan financier 2015, l'étude du budget prévisionnel 2016, ainsi que l'examen des opportunités de mutualisation pour la période 2016-2017.

Ma-ga-lie pré-si-dente !

magalie.ringeval@ardenne-metropole.fr

C'est sous les acclamations d'une foule nombreuse (on exagère à peine...) que Magalie Ringeval a été élue lundi 1^{er} février présidente de l'Amac, pour Ardenne Métropole amicale communautaire. Elle se trouve donc désormais à la tête d'une équipe bénévole mais enthousiaste, mêlant agents du siège, de Sedan ou de Glaire, qui n'a pas attendu d'exister officiellement pour commencer à cogiter sur ses futures actions. A commencer par un travail d'échanges avec l'ensemble du personnel, afin de déterminer quelles sont les attentes ou les suggestions de ce dernier.

Au nom d'une pipe...

thibaut.canuti@ardenne-metropole.fr

Honni soit qui mal y pense ! Même si elle est injustement méconnue, la pipe fait partie du patrimoine artisanal, voire industriel, des Ardennes : plusieurs manufactures, notamment sur le nord du département, produisaient des bouffardes dont la réputation s'étendait bien au-delà des frontières départementales. Hommage va lui être rendu jusqu'au 27 février à la médiathèque Voyelles, avec notamment un éclairage sur les liens entre les volutes et la création poétique ou littéraire, à commencer par celle de Rimbaud.

Budget 2016 : de la rigueur et des projets

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Le plat de résistance du dernier conseil communautaire, mardi dernier, était constitué du débat d'orientation budgétaire, "dob" pour les intimes. Quelques lignes fortes sont à retenir. Notamment la nouvelle baisse des aides ou dotations versées par l'Etat : quasiment – 800 000 euros pour 2016. Pour autant, les taux de fiscalité locale resteront inchangés. Mieux, en poursuivant entre autres ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, Ardenne Métropole conserve en matière d'investissement un programme 2016 ambitieux mais réaliste. Pêle-mêle, on peut citer les nouveaux bâtiments de l'Ecole supérieure nationale de la marionnette, le projet de campus universitaire, la phase 2 du programme "Territoire à énergie positive", les travaux destinés à permettre l'accessibilité des bâtiments communautaires aux personnes à mobilité réduite, les aides apportées à l'amélioration de l'habitat ou encore celles accordées aux PME et commerces du territoire communautaire.